

LA SENTINELLE

Rédaction : Rue de la Balance 6

Journal économique et social

Administration, Rue de la Balance 6

paraissant à la Chaux-de-Fonds le mardi, le jeudi et le samedi

ABONNEMENTS
 Un an Fr. 8 —
 Six mois 4 —
 Trois mois 2 —

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Le numéro 5 centimes

Organe du parti ouvrier

Le numéro 5 centimes

ANNONCES

10 cent. la ligne ou son espace.
 Pour les petites annonces en dessous
 de 6 lignes, 60 cent. pour trois fois.
 Réclames : 30 centimes.

Memento

Société de secours mutuels des ouvriers
 faiseurs de cadrans d'émail. — Assemblée
 du comité, le samedi 3 mars, à 8 1/2 heures
 précises du soir, au local. — Versement de
 cotisations.

Cercle catholique national. — Grand concert
 organisé par l'Amitié, le dimanche 4 mars, à
 8 heures du soir, au Cercle, Chapelle 5. In-
 vitation cordiale.

PHARMACIE D'OFFICE

M. Parel, rue Léopold Robert 58 a

Toutes les autres pharmacies sont ouvertes jusqu'à midi.

Affaire Grossen

Tout n'est pas fini avec l'affaire Gros-
 sen. Nous recevons, avec prière de les
 insérer, les pièces suivantes :

Déclaration

Le soussigné, Fritz Grossen, boucher,
 rue de l' Arsenal, 19a, déclare, contrairement
 aux allégués contenus dans le rap-
 port du Conseil communal, publié dans
 l'Impartial et dans le National du 23 fé-
 vrier, qu'il n'a pas fait une déposition
 déchargeant la police communale.

Il a dit :

Au moment où je suis arrivé sur la
 place, appelé par le plus jeune de mes
 fils, il y avait beaucoup de monde au-
 tour du banc. J'ai eu beaucoup de peine
 à arriver jusqu'à lui. J'ai dit à mon fils
 d'aller seulement. Au même moment
 j'ai reçu un coup sur la tête, avec un
 instrument que je ne connaissais pas ;
 puis j'ai été saisi à la gorge et der-
 rière la nuque par deux agents. C'est ce
 qui m'a empêché de voir ce qui se passait
 autour de moi et les coups donnés à mon
 fils.

Devant le juge d'instruction, on a fait
 venir sept agents. Et j'ai reconnu en
 les désignant celui qui m'avait frappé
 et celui qui m'avait saisi par le cou.
 Ces derniers ne m'ont pas démenti.

J'ajoute que pendant qu'on me con-
 duisait au poste, j'ai reçu plusieurs coups
 de pieds par derrière.

La Chaux-de-Fonds, le 28 février 1894.

Fritz Grossen.

Protestation

De prime abord, je tiens à déclarer
 que le différé suivant dans l'affaire
 Grossen, n'a aucune couleur politique,
 comme on m'en a déjà voulu faire le
 reproche, mais est exclusivement médical.
 Je demande l'hospitalité à la Sentinelle,
 pour la seule raison que le National,
 où, différentes attaques envers ma per-
 sonne furent publiées, se refuse à re-
 produire les réponses de personnes non-
 officielles sans censure, tandis qu'il ad-
 met un exposé d'une des parties (on se
 souvient que le Conseil communal était
 accusé dans l'organe de ses agents)
 sans autre formalité pour l'impression,
 parce qu'il revêt l'apparence de l'offi-
 ciel. Je laisse au National la respon-
 sabilité de sa façon de procéder.

J'ai déjà suffisamment prouvé que
 l'exposé du Conseil communal était
 comble d'erreurs, mais je tiens encore à
 affirmer que le côté médical, touché par
 le Conseil communal, ou probablement
 par le directeur de police, est encore er-
 ronné.

Je me vois dans l'obligation de re-
 proche à l'exposé du Conseil communal,
 de n'avoir fait aucune différence entre
 la cause indirecte et la cause directe de
 la mort, ce qui est un point cependant

d'une importance capitale, surtout comme
 conséquences des coups.

Les complications d'une maladie ne
 doivent pas être considérées comme la
 maladie elle-même ; c'est cependant ce
 que le Conseil communal a cru faire en
 contradiction avec les éléments mêmes
 de la médecine légale. Un bon avocat
 aurait fait cette différence. Des erreurs
 pareilles, comme celles du Conseil com-
 munal, n'appartiennent qu'à la médiocri-
 tété.

Je profite de protester contre ce genre
 en usage chez MM. les conseillers com-
 munaux, d'user et même d'abuser du
 nom d'une personne en prenant par-ci
 par-là des parties de phrases qui pou-
 vaient être utiles à leur cause et en
 laissant de côté tout ce qui pouvait être
 à leur désavantage.

Seule sera reconnue officielle la publica-
 tion de toutes les pièces et publiées par
 quelqu'un d'autre qu'une des parties inté-
 ressées, tel que le Conseil communal.

Caserne de Berne, le 1^{er} mars 1894.D^r Alex. Favre, prof. agr.

Médecin de l'École de cavalerie.

**

Nous savons de source certaine — et
 cela a été affirmé par un témoin de-
 vant M. le juge d'instruction — que
 Fritz Grossen, lui-même, deux ou trois
 jours après avoir été battu par les agents,
 est allé consulter deux avocats de notre
 ville qui lui ont, l'un après l'autre dé-
 conseillé de porter plainte contre la po-
 lice, en lui disant d'attaquer Tripet.

Le Conseil communal, qui fait grand
 fond de cet argument — c'est que Fritz
 Grossen a porté plainte contre Tripet
 pour injures, mais pas contre la police
 — prouve une fois de plus combien son
 exposé est peu véridique.

Par les rectifications publiées ci-dessus,
 on peut juger de l'exactitude des décla-
 rations consignées dans le rapport du
 Conseil communal.

Les bombes

La bombe semble appeler la bombe.
 Après l'attentat de la Chambre, celui du
 café Terminus. Et puis encore deux bombes
 disposées par le même individu. Aux con-
 damnations sans merci, les anarchistes ré-
 pondent par la tuerie sans pitié froide-
 ment préméditée. C'est la folie du mass-
 cre qui hante ces cerveaux exaltés. Et,
 naturellement, de cette guerre implacable
 les seules victimes sont encore, sont tou-
 jours les innocents.

Au lendemain de l'explosion de la Cham-
 bre, on pouvait donner à l'attentat, com-
 mis contre les représentants officiels de la
 société actuelle, les apparences d'un crime
 politique. C'est pour cela que, parmi tous
 ceux qui blâmaient le crime, quelques-uns
 essayaient de l'expliquer. Ma's aujourd'hui ?
 Hier, sur des consommateurs inoffensifs ;
 aujourd'hui, contre des inconnus, dans un
 modeste hôtel meublé, sans désir de ven-
 geance, sans esprit de vengeance, sans
 esprit de rancune, pour rien, des brutes
 déchaînées exercent leur rage. Il ne peut
 y avoir qu'un cri de réprobation et d'hor-
 reur sorti de toutes les consciences.

Et ce cri doit venir surtout des hom-
 mes attachés comme nous au progrès pa-
 cifique. Les victimes de ces actes mons-
 trueux ne sont pas seulement les infor-
 tunés attablés paisiblement dans un café
 ou logeant dans un hôtel et qui, heureu-
 sement n'ont pas trouvé la mort. Ce sont
 les milliers et les milliers d'êtres humains
 qui réclament la transformation d'une so-

ciété inique. C'est à en perpétuer les
 abus et les injustices que travaillent dans
 l'ombre du laboratoire mystérieux les
 hommes de l'anarchie. C'est pour accen-
 tuer le mouvement de réaction qui déjà
 est commencé qu'ils semblent s'unir, en
 même temps que pour servir les intérêts
 du gouvernement, dont les perquisitions
 imbéciles et les recherches sans objets, se
 reproduisant avec fracas et suivies d'at-
 tentats nouveaux, démontrent la complète
 impuissance.

Pour nous, nous flétrissons ces crimes
 individuels, sans excuse, sans explications,
 sans objet ; — nous continuons à comba-
 tre ceux qui, après avoir été incapables
 de les empêcher et de les prévenir, vont
 en tirer un profit politique. Entre les cri-
 minels qui tuent des hommes et ceux qui
 voudraient tuer le progrès, nous restons
 debout avec notre programme entier, sans
 rien retrancher à nos doctrines, sans rien
 renier de nos idées. Le peuple reconnaîtra
 les siens.

(Petite République.) René Viviani.

Confédération suisse

Le Genevois apprécie comme suit les
 décisions du Congrès d'Olten :

« Nous avons été et nous restons per-
 sonnellement partisan du droit au travail,
 nous considérons que la considération de
 ce droit équivaut à dire que la société
 actuelle assume le devoir de ne laisser
 périr de faim aucun de ses membres, et
 que mieux vaut secourir les indigents par
 le travail que par l'aumône.

« Mais si cette formule se heurte à de
 trop fortes préventions et n'est pas com-
 prise, nous nous contenterons, pour la
 remplacer, d'un projet destiné à subvenir
 en partie aux conséquences du chômage.
 Ce sera un pas dans la voie, et nous sa-
 vons qu'il faut se contenter de peu à
 l'heure où nous sommes.

« La décision du Comité central qui a
 décrété la neutralité du parti dans le scrutin
 de dimanche nous a causé une pénible
 surprise — mais, encore une fois, nous
 nous inclinons, en gardant nos opinions
 personnelles et le droit de les défendre.

« Il est douloureux de constater que les
 circonstances actuelles conduisent les pro-
 gressistes à repousser à Genève ce que les
 députés conservateurs de Genève ont voté
 à Berne.

« C'est un symptôme de la situation
 faite à Genève par tant de souffrances et
 d'inquiétudes. Notre population est mé-
 fiante, boudeuse, parce qu'elle souffre. Puis-
 sent les autorités fédérales aider dans leurs
 efforts ceux qui cherchent à ramener le
 calme et la confiance dans un canton fi-
 dèle et dévoué, mais malheureux et des-
 servi par les circonstances. Genève serait
 satisfaite si l'on consentait à Berne, dans
 la mesure de ce qui est juste, à tenir
 compte de sa situation spéciale, et à l'ai-
 der à maintenir sa situation économique.
 Avant tout, il faut vivre, et ventre affamé
 n'a point d'oreilles. Triste.

« On ne peut contester non plus que le
 parti radical, dans son ensemble, n'évolue
 à droite. Nous en parlerons. »

NOUVELLES DES CANTONS

Genève. — La commission du Conseil
 national pour l'exposition de Genève se
 réunira le 8 mars au Palais fédéral.

Berne. — Le Conseil fédéral, dans
 une longue séance, a terminé la délibé-
 ration générale sur le projet de réorganisa-
 tion du conseil. Il a chargé le départe-
 ment fédéral de l'Intérieur de la rédac-

tion du projet provisoire qui sera soumis
 aux Chambres.

On croit savoir qu'il n'entraînera pas
 la révision de la Constitution.

Lucerne. — Se basant sur la loi ec-
 clésiastique, le curé Pfeiffer, de Döttingen,
 a refusé l'enterrement religieux à l'ins-
 pecteur Steiner-Steiner-Schülerli, parce que
 le divorce de celui-ci avait été prononcé
 par les tribunaux civils seulement. Le
 pasteur protestant de Degerfelden a fonc-
 tionné à la place du curé.

Nouvelles étrangères

France. — Wilson et le « tout à l'é-
 gout ». — A la fin les bons. C'est hier que
 la Chambre s'est occupée de l'élection de
 M. Wilson. M. Maurice Lasserre n'a de-
 mandé non pas l'enquête, mais l'invalida-
 tion. Les griefs relevés contre le dé-
 puté de Loches étaient nombreux, et il y
 en avait pour tous les goûts : bulletins
 teintés, pression sur les électeurs au mo-
 ment du vote, corruption par argent et
 par banquets, formules de serment imposées
 aux électeurs, etc. Un député qui
 aurait voulu faire un memento de la cor-
 ruption électorale, n'aurait eu qu'à pren-
 dre des notes : le livre eût été complet.

C'est alors qu'au milieu de l'attention
 générale M. Wilson est monté à la tri-
 bune. Depuis la rentrée de la Chambre,
 le député de Loches n'avait pas levé les
 yeux de ses livres ou de sa correspon-
 dance. Pour la première fois, on a pu le
 voir en face. C'était, certes, un spectacle
 curieux. Cet homme qui a élevé la cor-
 ruption à la hauteur d'une institution, a
 présenté sa défense avec une sérénité ren-
 versante. Pas un mouvement de colère ni
 d'hésitation. Un flegme de professeur qui
 exposerait ses petites théories sans se sou-
 cier de son public.

C'est ainsi que doivent procéder les chi-
 rurgiens qui dissèquent les « macchabées »
 sans s'occuper du dégoût des spectateurs.
 Si l'inconscience n'existait pas, M. Wilson
 l'aurait inventée hier. A toutes les allé-
 gations si précises de M. Lasserre, il a
 opposé ce qu'il appelait pompeusement des
 contre-protestations. M. Chapuis a demandé
 ironiquement si les maires qui les avaient
 signées étaient décorés. Un autre député,
 M. Isambert, a réclaté la suite de la dis-
 cussion du « tout à l'égoût ». Sans se trou-
 bler, M. Wilson a déclaré qu'il avait été
 sept fois élu et qu'il avait confiance dans
 la décision de la Chambre.

Et le député de Loches s'est assis près
 du banc des ministres, on peut dire sur
 la sellette, car le vide s'est fait autour de
 lui. Il restait toujours impassible, tandis
 que, derrière lui, la majorité souriait bas-
 sement, heureuse enfin d'avoir trouvé ce
 pelé, ce galeux dont elle espérait faire ve-
 nir tout le mal. Loches couvrant Panama,
 c'eût été un beau rêve, que certains ma-
 joritards caressaient avec enthousiasme.

Aussi a-t-on écouté sans attention le
 rapporteur, qui concluait à l'enquête. On
 avait hâte de voter, c'est-à-dire de procé-
 der à l'exécution.

— Condamnation de Jean Grave. —
 Samedi dernier, le jury avait à juger l'un
 des chefs du parti, Jean Grave, l'un des
 principaux collaborateurs de la Révolte,
 poursuivi sous la triple inculpation de pro-
 vocation aux soldats, provocation au pil-
 lage et à l'incendie, provocation au meur-
 tre, dans sa brochure : La Société mourante
 et l'Anarchie. Jean Grave, comme écrivain
 et comme philosophe n'est point à dédaig-
 ner. Des hommes de lettres comme MM.
 Octave Mirbeau, Paul Adam, Bernard La-
 zare sont venu déclarer au jury que l'ou-

vrage en question est un des plus beaux que l'on puisse lire, et qu'ils seraient glorieux de l'avoir écrit. M. Elysée Reclus a affirmé que l'inculpé était une intelligence de premier ordre, un anthropologiste éminent, et que sa probité et sa droiture sont au-dessus de tout éloge. Ces dernières affirmations sont, paraît-il, fondées. Jean Grave a été condamné à deux ans d'emprisonnement.

Italie. — La crise monétaire. — Sous ce titre, on lit dans un journal lyonnais :

Un voyage en Italie avec la situation financière qui règne dans ce pays, manque aujourd'hui de charme, et est fécond en surprises désagréables.

Un de mes amis, M. X..., retour d'Italie, nous raconte l'anecdote suivante :

M. X... se trouvant à Milan, entre dans un restaurant, pour déjeuner, il paie sa note avec un billet de 50 livres, sur lequel on lui rend la monnaie en billets tout battant neufs.

En sortant du restaurant, M. X... se rend au télégraphe pour expédier un télégramme, mais lorsqu'il offre, pour le payer, un des billets qu'il vient de recevoir, l'employé le lui rend en lui riant au nez.

Ce billet n'était autre chose qu'un billet que le syndicat des restaurateurs et cafetiers fait imprimer, mais ayant cours exclusivement dans les restaurants et cafés.

Très ingénieux moyen pour forcer à la consommation : Vous prenez dans un café une absinthe, mais la monnaie qui vous est rendue vous impose l'obligation de la dépenser exclusivement en consommation.

Election de M. Biancheri. — M. Biancheri a été élu président de la Chambre par 191 voix contre 187 à M. Zanardelli.

Après une courte allocution du nouveau président, la Chambre a abordé la discussion de dix interpellations et de huit questions sur les faits qui se sont passés en Sicile et dans la province de Massa et Carrare.

M. Badaloni qui interpelle le premier conclut par une motion tendant à mettre le gouvernement en état d'accusation.

CHRONIQUE NEUCHATELOISE

Assez, assez, M. le préfet, s. v. p.!

Retraite du Cloutier de Séville
février 1894.

Oh! la bonne farce, cher ami Rickner que vous nous avez donné d'entendre, pour une fois que nous sortions de notre retraite pour assister à une comédie au théâtre du Locle, nous qui n'aimons pas l'opérette, nous avons assisté à deux comédies; grand merci! nous nous recommandons pour une autre fois. En effet,

nous allions écouter Champignol malgré lui, et nous ne pensions pas assister à un « préfet roulé malgré lui » et encore par un pâtissier. (Pâtissier malgré lui aussi, car ce jeune homme réduit à lui-même dès sa tendre enfance cherche à gagner son pain comme il peut.) Seriez-vous, M. Rickner, peut-être sur le chemin d'arriver dans le « pétrin »? Oh alors! c'est là que nous ririons!! Dites-donc, cher ami, depuis que cette population locloise est devenue si morale, si supérieure à telle autre de nos montagnes, il nous semble qu'elle a pris à tâche de rudement ébranler et durement secouer votre trône préfectoral. Aie, aie! s'il fallait, un jour « recrocher » le tourne-vis et la brucelle pour faire des remontages! Hein! il serait difficile de retrouver un second H. Grandjean, car au jour d'aujourd'hui ces diables de patrons exigent que leur employés gagnent leur paye en plein, et bien beau encore quand ils n'exigent pas du travail supplémentaire par dessus. Quelle différence. Les années se suivent mais ne se ressemblent pas.

Oui! quelle différence cela serait! Quand pendant 18 ans on a « manié » « trituré » des faibles, des petits, sans oser s'attaquer à « ceux » qui occupent un certain rang, quand pendant 18 ans on a fait baisser sa pantoufle en ayant « Pandore » pour contraindre ceux qui ne voulaient pas (comme Gessler), quand pendant 18 ans on a régné en despotisme sur une population de 11,000 âmes, oui, nous comprenons que cela soit dur à avaler, quand un simple pâtissier vient vous dire « Je vous vaut ». Ce sont là des surprises de la démocratie telle qu'on la comprenait en 1848, c'est probablement l'approche du 50^{ème} anniversaire qui la remet en vigueur.

Si ceux qui, il y a 18 ans, vous ont nommé vous voyaient à l'œuvre aujourd'hui, ils ne seraient guère satisfaits de leur choix.

Eh bien! cher M. Rickner (j'allais dire Gessler) cela rime si bien, ils sont nombreux au Locle, ceux qui se rengeront du bord du pâtissier, ils fond légion les humbles, les petits qui depuis longtemps souffrent de votre arrogance et de votre méprisante morgue. La faim chasse le loup hors du bois, Monsieur, et le peuple larde vos abus, crie comme le torturé. « Assez, assez, s. v. p. »

Nous savons bien que nombreuses sont les plaintes arrivant en haut lieu contre vous, nous y reviendrons plus en détail dans un autre article et, s'il le faut, dans plusieurs autres, mais nous ne pouvions nous retenir d'exprimer publiquement la joie que nous avons ressentie en vous voyant commettre le « pas de clerc » que vous avez commis lundi passé au Casino.

Quelques petits conseils, cher ami Rickner, ne pensez pas qu'un seul en-

nemi soit peu et que mille amis soient beaucoup, non un seul ennemi suffit pour enregistrer les boulettes faites et quand le diapason sera assez haut il faudra bien qu'il redescende ou qu'il saute. Oui, Monsieur, à chacun son ouvrage et les vaches seront bien gardées, dit-on, occupez-vous strictement des affaires qui concernent l'Etat, dont vous dépendez et devez être l'humble et fidèle serviteur, laissez de côté tout ce qui concerne le Juge de paix, les Prud'hommes et le Juge d'instruction et peut-être au prochain renouvellement des préfets sauvez-vous votre trône, mais méfiez-vous des remontages... ils sont si bas! qu'une bonne place de préfet est bien préférable.

Pique Albert.

Election complémentaire d'un député au Grand Conseil au Locle.

On nous écrit: Le siège laissé vacant au Grand Conseil par le décès de notre regretté concitoyen J. F. U. Jurgensen n'aura pas été vacant longtemps. En effet, profitant de la révision de l'art. 34 de la Constitution fédérale, les électeurs radicaux loclois voteront le 4 courant sur la candidature de M. Oscar Evard, juge de paix, homme sympathique, dévoué à notre localité et dont l'élection paraît assurée. Le choix de ce candidat, survenu à l'assemblée préparatoire du 26 février, est heureux et, certes, par son dévouement, sa grande habitude des affaires publiques, il a bien mérité le siège que les radicaux du Locle lui offrent au sein du Grand Conseil. Pour l'écrivain de ces lignes, cette candidature a été une surprise, agréable disons-le de suite, car souvent c'est ce qui est inattendu qui fait le plus plaisir.

J'ai dit surprise, oui, car ce nom n'avait pas été mis en avant, on croyait que les radicaux, fidèles au principe de la proportionnelle auraient pris en suivant sur les résultats de la première votation; le siège aurait alors été dévolu à M. Albert Huguenin, notre nouveau conseiller communal; le *National Suisse* avait parlé de la candidature de M. le D^r Petlavel, qui aurait bien été la meilleure, citoyen rompu aux affaires, bel orateur, intelligent, très expérimenté, joignant à ces qualités une grande fermeté et énergie. Le Locle lui doit déjà un fier cierge pour la peine qu'il s'est donnée lors de notre installation de l'Usine électrique et dans d'autres domaines publics. Espérons que la chose n'est que différée. Une autre candidature, celle de M. H. Roulet, avocat, présentée par M. Augustin Perret, n'a pas eu grand succès, et c'est bien, car ce monsieur, le seul avocat que nous possédions au Locle, a réellement trop de causes à soigner et probablement aurait médiocrement défendu les intérêts loclois au Grand Conseil.

Quoiqu'il en soit, je me permettrai une petite observation: quand nous posédons au Locle un bon citoyen dévoué, nous avons la tendance de le mettre à « toute sauce » dit-on vulgairement, est-ce bien faire? Je ne crois pas. Nous avons plusieurs exemples qui ont été ensencés par tel parti politique, il les fallait partout, au bout de tout, et pour fin de compte, aussi vite on les avait élevés aussi rapidement on les a démolis, bafoués; notre ancien directeur des travaux publics Meister pourrait en dire quelques mots. C'est pourquoi je dis « répartissons sagement les charges publiques, sans trop charger les mêmes épaules et pensons au vieux dicton « Qui trop embrasse mal étreint ».

Le Locle, 27 février 1894.

Monsieur le rédacteur,

C'est avec un réel sentiment de satisfaction que nous avons constaté que l'appel fait à la population ouvrière du Locle en faveur de l'érection d'un Cercle de travailleurs a été entendu. Dès ce jour, nous pouvons affirmer que son existence est assurée, vu le nombre de signatures recueillies.

Jeudi 1^{er} mars à 10 heures du matin a eu lieu, dans la salle du Grutli romand, une assemblée du comité provisoire pour établir un projet de budget des dépenses nécessaires pour l'aménagement des deux locaux disponibles pour notre cercle.

Dimanche 4 mars, aussi à 10 heures du matin, au même lieu, assemblée générale des membres adhérents au Cercle ouvrier, pour entendre les rapports du comité provisoire sur la situation des deux locaux, les frais qui en résulteront, et c'est cette assemblée qui décidera de l'emplacement du Cercle.

Quoique cette assemblée soit convoquée par cartes, tous les citoyens qui désiraient y assister sont cordialement invités. Nous avons la ferme conviction, qu'en voyant les efforts faits par le Comité provisoire en vue de se procurer un emplacement spacieux et dans de bonnes conditions, tant comme prix que par la situation, ils viendront grossir nos rangs et nous apporter leur expérience, leur activité dans la grande tâche que nous avons entreprise.

Convocation des industriels et intéressés de l'horlogerie suisse, sous les auspices de la Société intercantonale des industries du Jura.

Mercredi 14 mars prochain, à 9 heures du matin, salle du Grand-Conseil, au *Château de Neuchâtel*, se tiendra une assemblée générale et publique de tous les intéressés suisses à l'industrie de l'horlogerie, ayant principalement pour objet d'entendre les rapports et études faits à

La reine Margot

par ALEXANDRE DUMAS

IV
Orthon.

Alors Maurevel, se soulevant avec plus de vigueur et d'agilité qu'il n'osait l'espérer, regagna la rue de La Cerisaie, rentra chez lui, fit seller un cheval, et, tout faible qu'il était, au risque de rouvrir ses blessures, prit au galop la rue Saint-Antoine, gagna les quais et s'enfonça dans le Louvre.

Cinq minutes après qu'il eut disparu dans le guichet, Catherine savait tout ce qui venait de se passer, et Maurevel recevait les mille écus d'or qui lui avaient été promis pour l'arrestation du roi de Navarre.

— Oh! dit alors Catherine, ou je me trompe bien, ou ce de Mouy sera la tache noire que René a trouvé dans l'horoscope de ce Béarnais maudit.

Un quart d'heure après Maurevel, Orthon entra au Louvre, se faisait voir comme le lui avait recommandé de Mouy, et gagnait l'appartement de Madame de Sauve après avoir parlé à plusieurs commensaux du palais.

Dariole seule était chez sa maîtresse. Ca-

therine venait de faire demander cette dernière pour transcrire certaines lettres importantes, et depuis cinq minutes elle était chez la reine.

— C'est bien, dit Orthon, j'attendrai.

Et, profitant de sa familiarité dans la maison, le jeune homme passa dans la chambre à coucher de la baronne et après s'être bien assuré qu'il était seul il déposa le billet derrière le miroir.

Au moment même où il éloignait sa main de la glace, Catherine entra.

Orthon pâlit, car il lui semblait que le regard rapide et perçant de la reine-mère était tout d'abord porté sur le miroir.

— Que fais-tu là, petit, demanda Catherine, ne cherches-tu point Madame de Sauve?

— Oui, madame, il y avait longtemps que je ne l'avais vue, et en tardant encore à la venir remercier, je craignais de passer pour un ingrat.

— Tu l'aimes donc bien, cette chère Charlotte?

— De toute mon âme, madame.

— Et tu es fidèle, à ce qu'on dit?

— Votre majesté comprendras que c'est une chose bien naturelle quand elle saura que madame de Sauve a eu de moi des soins que je ne méritais pas n'étant qu'un simple serviteur.

— Et dans quelle occasion a-t-elle eu de toi ses soins? demanda Catherine feignant

d'ignorer l'événement arrivé au jeune garçon.

— Madame, lorsque je fus blessé.

— Ah! pauvre enfant!

— Oui, madame!

— Et quand cela?

— Le soir où l'on vint pour arrêter le roi de Navarre. J'eus si grand-peur en voyant des soldats que je criai, j'appelai; l'un d'eux me donna un coup sur la tête et je tombai évanoui.

— Pauvre garçon! et te voila bien rétabli maintenant?

— Oui, madame.

— De sorte que tu cherches le roi de Navarre pour rentrer chez lui?

— Non, madame, le roi de Navarre, ayant appris que j'avais osé résister aux ordres de Votre Majesté, m'a chassé sans miséricorde.

— Vraiment, dit Catherine avec une intonation pleine d'intérêt. Eh bien, — je me charge de cette affaire. Mais si tu attends madame de Sauve, tu l'attendras inutilement, elle est occupée au-dessous d'ici, chez moi, dans mon cabinet.

Et Catherine, pensant qu'Orthon n'avait peut-être pas eu le temps de cacher le billet derrière la glace, entra dans le cabinet de madame de Sauve pour laisser toute liberté au jeune homme.

Au même moment, et comme Orthon, in-

quiet de cette arrivée inattendue de la reine-mère, se demandait si cette arrivée ne cachait pas quelque complot contre son maître, il entendit frapper trois petits coups au plafond, c'était le signal qu'il devait lui-même donner à son maître dans le cas de danger quand son maître était chez Madame de Sauve, et qu'il veillait sur lui.

Ces trois coups le firent tressaillir, une révélation mystérieuse l'éclaira, et il pensa que cette fois l'avis était donné à lui-même, il courut donc au billard, et en retira le billet qu'il y avait posé.

Catherine suivait, à travers une couverture de la tapisserie, tous les mouvements de l'enfant, elle le vit s'élançant vers le miroir, mais elle ne sut si c'était pour y cacher le billet ou pour l'en retirer.

— Eh bien, murmura l'impatiente Florontine, pourquoi tarde-t-il donc maintenant à partir?

Et elle rentra aussitôt dans la chambre le visage souriant.

— Encore ici, petit garçon, dit-elle. — Eh bien, mais qu'attends-tu donc? Ne t'ai-je pas dit que je prenais en main le soin de ta petite fortune? Quand je dis une chose, en doutes-tu?

— O madame, Dieu m'en garde! répondit Orthon.

(A suivre.)

l'exposition de Chicago, au point de vue spécial de cette industrie.

A. *Rapports sur l'Exposition de Chicago 1893*

1. Exposé de M. Robert Comtesse, conseiller d'Etat, président de la Société internationale.

2. Outils et machines employés dans l'horlogerie. Rapporteur: M. Charles Houriet, horloger-technicien à Couvet, délégué mécanicien à Chicago.

3. La montre à l'Exposition universelle de Chicago. Rapporteur: M. A. Hoffer, horloger-régleur à Genève, délégué horloger à Chicago.

4. et 5. Observations et impressions recueillies par les jurés suisses pour l'horlogerie à l'Exposition de Chicago. MM. Ch.-E. Tissot, conseiller national, au Locle et G.-M. Rouge, de la maison Patek, Philippe & Cie, à Genève.

6. Considérations générales. M. James Perrenoud, secrétaire général de la Société intercantonale des industries du Jura.

B. *Exposition nationale de Genève*

1. Programme et organisation de l'Exposition d'horlogerie suisse. Rapport du bureau de la Société intercantonale des industries du Jura. — Discussion éventuelle.

La Chaux-de-Fonds, le 20 Février 1894.
Bureau de la Société intercantonale des Industries du Jura.

Chronique locale

Affaire Grossen. — On lit dans le *National* du mercredi 28 février:

« Caserne de Berne, le 24 février 1894.

« Monsieur le rédacteur,

« Je viens vous demander de bien vouloir rectifier une erreur, que je prétends tendancieuse, contenue dans l'exposé du Conseil communal inséré dans votre numéro 46. Le Conseil communal publie la phrase suivante: « Il s'est donc écoulé une période de trois semaines entre ces deux dates et non de 10 à 12 jours comme le dit le docteur Favre. »

Je remarquerai que je n'ai jamais dit qu'il s'agissait de 10 à 12 jours.

Ces dates et périodes idéiques me furent communiquées par l'anamnèse, comme comme c'est indiqué dans notre rapport, et anamnèse veut dire renseignements fournis par le malade ou les proches. J'ai fait une réserve spéciale dans notre rapport, qui n'a pas été citée, et qui dit, si

les renseignements sont exacts, me mettant par là, comme de juste, tout à fait en dehors des renseignements qu'il n'appartient qu'au tribunal de contrôler.

Il est donc à conclure que ce n'est pas le D^r Favre qui parle de 10 à 12 jours, mais les renseignements fournis par les proches, dont l'anamnèse, dans laquelle je ne suis pour rien du tout.

Quelle différence! — *L'erreur n'est pas de mon côté.*

Je me vois obligé de rectifier une seconde erreur, que je ne voudrais pas voir se répandre dans certains milieux que j'estime pour leurs mérites et où votre honorable journal est journellement en lecture.

J'ai dit que le temps d'incubation des maladies infectieuses variait entre 4 et 15 jours généralement.

Le Conseil de commune me fait dire par la même phrase que la période maximale d'incubation est de 15 jours.

1. Généralement veut dire qu'il y a des exceptions aussi bien en dessus qu'en dessous, donc dépassant la quinzaine.

2. Le Conseil communal prétendant que je fixe, ce qui n'est pas, la durée maximale à 15 jours, je dois ajouter que maximum veut dire dernière limite en haut. Alors, qu'elle contradiction de sa part! Veuillez agréer, etc.

D^r Alex. Favre, prof. ag.,
médecin de l'école de cavalerie.

Sous-officiers. — A partir du 1^{er} mars la société de sous-officiers de notre localité entre en possession de son nouveau local, rue de la Serre N° 12, brasserie Hauert, 1^{er} étage; ce local spacieux et bien aménagé offre tous les avantages à notre société. Le local sera ouvert chaque jour depuis le matin jusqu'à minuit, aussi les sociétaires désirant lire les journaux militaires français et allemands pourront le faire chaque soir. Il est également rappelé que le caissier de Cagnotte ou fonds des fêtes y sera chaque samedi de 8 1/2 heures à 10 heures pour la perception. Les sociétaires peuvent se procurer des timbres économie auprès du tenancier du local qui en est dépositaire.

Abeille. — On nous écrit de New-York et Newark, en date du 16 février 1894: Par la présente je vous fais parvenir les noms des suisses qui on offert par souscription l'écharpe à la société de gymnastique l'Abeille, comme communiqué

Bon nombre de suisses auraient aimé donner leur marque de sympathie en souscrivant les dites listes, mais la somme voulue ayant été atteinte par les souscripteurs dont les noms suivent, les listes ont été déclarées closes.

M^r Ulrich Schlappi, Président de la section de New-York
M^r Louis Benoit, Président de la section de Newark

M^{rs} et M^{mes} Attilia Giannini
Henri Freitag
Charles Tschampion
Emile Chevalier
Paul Gruet
Numa Beymond
Jacob Schneider

M^{me} Pauline Evard
M^{elles} Alice Grandjean
sœurs Binkert
M^{rs} Henri Hofacher
Ferdinand Chapuis
Eugène Schanzbach
Jean Gossenbacher
Jean Hunsberger
Constant Sapin
Albert Fluck
Frères Wöhrlin
Charles Muller
Jean Knecht
Rodolphe Stähli
Antoine Lecoulter
Charles Hofstetter
Emile Buchet
Arthur Stussi
Emile Huguenin
Georges Grisel
Reynard Marchand
Albert Schneider
Emile Freitag

Tombola. — On nous écrit: La Tombola en faveur de la Fanfare du Grutli s'annonce bien.

Le Comité a déjà reçu, nous dit-on, plus de 1500 francs de lots, dont 600 francs en espèces. Ainsi qu'il l'a déjà été annoncé, les billets doubles sont en vente au prix de 1 franc dans les dépôts suivants:

Paul Burnier, café de l'Avenir.
Fritz Eckert, café du Rocher.
Mack Chapatte, café, rue de l'Hôtel-de-Ville.
G. Lœrtscher, brasserie du Cardinal.
Franz Misteli, café, Boucherie.
Krummenacher, brasserie, Serre 45.
Stucky, J., café, Léopold Robert 61.

Paul Marthaler, café, Léopold Robert.
Vve Schan, café, Parc 44.
F. Schiffmann, café, Progrès.
Alfred König, café, Progrès 10.
Charles Girardet, café, Industrie.
A. Weber, café, Collège.
Cercle ouvrier, Balance 17.
G. Bolle, cigares, Léopold Robert.
C. Kohler, »
Chatelain-Nardin, cigares, Parc.
Henri Augsburguer » Demoiselle.
Jacob Wælti, épicerie, Puits 21.
Winterfeld, épicerie, Léopold Robert 61.
J. Naphthaly, rue Neuve 9.

Concert. — La Fanfare du Grutli rappelle à ses amis et connaissances que c'est dimanche 4 courant, qu'aura lieu au restaurant *Bel-Air*, le concert avec la gymnastique du Grutli, dans lequel les deux clowns *Falla*, *Pelote-Pelote* prêteront leur gracieux concours.
(Voir aux annonces.)

Communiqué. — Les bandages d'hernies de confections sont souvent de vrais instruments de torture, ils gênent le patient dans son travail et lui causent par ce fait bien plus de préjudice que s'il avait fait le sacrifice d'acheter immédiatement de la fabrique du D^r Krüsi à Gais, Appenzell, un bandage exactement ajusté d'après les règles anatomiques et physiques, et par lequel il trouverait promptement soulagement et guérison au lieu d'inflammation et d'obstruction. C'est ce qui est prouvé par les nombreuses lettres de remerciements et de recommandation émanant des personnes soulagées et guéries. Des spécimens pour choisir sont à disposition, sur demande. 51 3

F. Jelmoli, dépôt de fabrique, Zurich, envoi à qui demande franco: Echantillons de Draps et Satins noirs, Cheviots, Nouveautés anglaises pour Vêtements de Messieurs et jeunes gens, Mérinos double pour „soutanes“ de 4 fr. 95 à 17 fr. 50. — NB. Collections spéciales à la disposition des Tailleurs. 89 5

Nouveautés en Etoffes noires Cachemirs, Etoffes de fantaisie et Etamine pure laine, le mètre de 1 fr. 45 à 4 fr. 45, noires et couleurs; mi-deuil, nouveaux tissus, pure laine, le mètre à 1 fr. 25. Etoffes noires les plus modernes en 300 diff. qualités env. seront vendues à prix très modérés en n'importe quelle quantité par
Cettinger & Cie, Zurich.

Echantillons des suddites, ainsi que de toutes nos autres Etoffes en couleurs pour dames et messieurs, des Etoffes coton et des Coupons de la saison passée réduits audessous du prix de revient sur demande promptement franco. 111

Epicerie-Mercerie

21 — Collège — 21

Vin rouge naturel

à 35 et 50 c. le litre

Toujours bien fourni en

Epicerie première qualité

et au plus bas prix.

Se recommande,

76 A. MESSMER.

AVIS

Reliement et Renforcement de tous genres de soies. Ouvrage prompt et soigné. On se rend à domicile, si on le demande.

BERINGER, Tournour.

100 Hôtel-de-Ville 55.

A louer

pour le 23 avril 1894

1 logement d'une pièce, cuisine et dépendances

1 logement de deux pièces, cuisine et dépendances

1 logement de trois pièces, cuisine et dépendances 103

S'adresser 17, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Taverne populaire

Place Jaquet-Droz

Bons vins rouges, à 40, 50 et 60 cent. le litre.

Vin nouveau, Neuchâtel blanc, premier choix, à 70 cent. le litre à emporter. 7

Vins fins, Liqueurs fines à emporter.

Se recommande, E. GOLAZ-BRANDT.



Bandages

Bandages pour hernies inguinales et crurales dans les qualités ord. moyenne et fine et à tous les prix, bandages anatomiques avec et sans mécanisme, des derniers et meilleurs systèmes, dépassant tous les autres par leur solidité et construction pratique et retenant même les hernies scrotales les plus fortes. *Bandages à levier.* Bandages à ceinture élastique sans ressort, ne gênant pas du tout. *Bandages universels* pour hernies ombilicales, ceintures pour dames enceintes et faibleses du ventre. *Bandages pour descente de la matrice*, pessaires, *bandages pour descente du fondement*, redresseurs et appareils pour la tenue inégale du corps et jambes tortues, machines orthopédiques, suspensoirs avec bourse en tricot et en cuir, bas élastiques (pour varices, ulcères aux pieds, faiblesse et tumeurs des jambes. *Appareils hygiéniques et articles en caoutchouc.* Urineaux pour incontinence de l'urine pour jour et nuit.

Dans le domaine des bandages il se passe des fautes énormes. On voit souvent des bandages dont la construction se moque de toute science et qui n'occasionnent au porteur que des tortures et de l'insécurité au lieu de servir de soulagement et de garantie. Le fait est constaté, hélas, que beaucoup de hernieux achètent de préférence et à leur grand préjudice cette marchandise de fabrique ordinaire et légère qui ne sert qu'à empirer le mal. *En portant de mauvais bandages qui ne couvrent pas bien, le hernieux s'expose toujours au danger d'un étranglement de la hernie dont les suites sont souvent mortelles et de plus d'agrandir la hernie et d'augmenter ses douleurs.* Celui qui veut donc se garantir contre les accidents et les suites hasardeuses, doit mettre de côté tout bandage qui laisse sortir la hernie pendant le travail ou certains mouvements et ne pas acheter cette marchandise de rebut et à bon marché. Qu'il s'adresse au soussigné par lettre et il recevra un bandage irréprochable, avec garantie, qui retiendra complètement la hernie. Il suffit d'indiquer dans la lettre la circonférence du corps et la nature de la hernie. Les bandages qui ne conviennent pas sont échangés. Expédition dans tous les pays. Une partie de bandages à prix réduit. Point de dépôts, donc s'adresser directement à **Karrer-Gallati, Kirchstrasse 405, Glaris.** 639

Gibraltar

Dimanche 4 mars 1894
dès 3 heures après midi

GRAND



Se recommande 113

Ch. Stettler.

Albert Merguin

Peintre-Décorateur

79 — Serre — 79

Spécialité de bannières

pour sociétés 555

Recommandations sérieuses

Imprimerie H. Schneider, Bienne

Remontage de literie

et meubles en tous genres

Stores

Réparation de poussettes

L. Amstutz

sellier-tapissier

Rue du Grenier 22

Guérison des Varices

et Maux de jambes

Nous soussignés déclarons avoir été guéris, en très peu de temps, de maux de jambes, varices, etc., par l'emploi du

BAUME de Gustave GRISEL

et nous nous faisons un devoir de le recommander à toutes les personnes qui souffrent de pareils maux (jambes ouvertes), etc.

La Chaux-de-Fonds, le 30 janvier 1890.

Fanny VON AËSCH,
Bernard KÄMPF, F.-H. SANDOZ.
Veuve Rosine HOFFSTETTER,
Laure SCHNERR.

Pour tous renseignements, s'adresser à M. Gustave GRISEL, rue de la Charrière, 23, au premier étage.

Certificats à disposition.

M. G. Grisel se recommande également pour les rhabillages de pendules, régulateurs, cartels, etc. 73

Echappements.

Un planteur pour pièces ancrées soignées et bon courant entreprendrait du travail à faire de suite, ou à défaut desachèvements. Travail garanti.

Adresse: M. A. O., Paix 77, au 1^{er}, à droite, Chaux-de-Fonds. 105

Boucherie-Charcuterie

rue du Soleil 4

Bœuf extra 1^{re} qualité,

à 70 c. le demi kilo,

Morceaux gras,

à 65 c. le demi kilo,

Beau Veau 1^{re} qualité

à 60 et 65 c. le demi kilo,

Saucisse à la viande,

à 1 fr. 10 le demi kilo,

Saucisse au foie

bien conditionnée, à 50 c. le d. k.

Boudin et Saucisse à rotir,

fraîches tous les jours. 114

Se recommande

Ed. Schneider.

Bonne occasion

A vendre, pour le quart du prix d'achat, une machine à coudre. S'adresser au bureau de la SENTINELLE. 107

Rideaux

Reçu un joli choix de rideaux en guipure, filets, avec étamine et dentelles au coussin. Se recommande

Madame Vaglio, lingère,

110 Rue de la Serre 43.

Cuisine populaire

Vin blanc de Carevigno

Ferrugineux, d'un goût exquis, uniquement pour emporter. Excellent pour malades et convalescents. 1 franc la bouteille, verre perdu. 1

F. JELMOLI

Dépot de Fabrique
Zurich

N.B. Echantillons de tous les articles — Couvertures comprises — par retour. Marchandise franco, gravures gratis.

Mes deux maisons de commerce sont fermées les dimanches et jours de fête.

Draperie hommes et garçons

Eberhaut 85 Cts. p. m. Miliane, Retors et Panama 130 cm.	Fr. 1.95
Lastings et Futames Fr. 2.10 pr. m., Milaine-sur-fil	" 4.75
Buckins, retors, p. habillements de garçons, excell. tissus	" 2.50
Cheviots et Diagonales anglais, 140 cm., noir et marine	de fr. 2.75 à 14.75
Laines-Feignées, anglaises, pure laine, noir et marine	" 8.50 12.65
Spécialité en tissus anglais et d'Ecosse, p. complets élégants	" 6.25 16.50
Draps noirs - marques spéciales - 140 cm. pure laine, p. habits	" 6.45 18.25
Satins noirs, - marques spéciales - 140 cm., pure laine, p. pant.	" 6.65 20.15
Ratiné et Diagonale anglais, 140 cm., pour pardessus	" 8.45 16.75
Flotteur, imperméable, 145 cm., p. manteaux-pèlerines	" 4.75 7.95

Ettoffes pour Dames

Peruvienne et Melton, grande largeur, uni, rayé et □	fr. —.75 —.95
Ettoffes noires, fantaisie, Cachemire et Merinos, pure laine	" 1.15 4.85
Cheviot, Diagonal, Serge, Jacquard, gde. largr. pure laine	" 1.75 5.25
Nouveautés en grands assortiments - Changeant, Bouclé, etc.	" 1.95 6.45

Couvertures de Lits, de Chevaux et de Bétail

Couvertures Grison Fr. 1.75, Cour. Milaine, toute grandeur	de fr. 2.25 à 6.45
Couvertures rouge, garantie pure laine, rouge grand-teint	" 4.50 20.45
Couvertures blanche, avec bordure rouge ou bleu, toute grand.	" 5.95 24.50
Couvertures mélange Ia, avec bordure coul., toute grand.	" 2.95 17.75
Couvertures Lama extra, 145/200 cm., toutes les nuances	" 8.45 9.50
Couvertures gris argent, extra lourde, avec bordure bleu	" 6.45 7.45
Couvertures naturelle à bordure acquad, toute grandeur	" 10.95 17.50
Couvertures acquad, pure laine, dessins magnif. multicolor	" 13.50 28.—

Toileries (75 à 200 cm.) et Impressions.

Toile-Coton, écrue et blanchie, 28 Cts. par mtr., 150 cm.	fr. —.85 p. m.
Duvet-Croisé et Limoge, 150 cm. fr. 1.25, Vareuse, 120 cm.	" 1.65
Flanelles Chemises Oxford, 60 Cts. p., m. Nappes et Serviettes	" —.65 p. pc.
Flanelle p. laine, fr. 1.25, Impress. de Mulhouse et Cot. de Vichy 45 Cts. à 90 Cts. p. m.	"

Musique Militaire LES ARMES RÉUNIES

Soirée familière
à Bel-Air
Samedi 10 mars 1894

Messieurs les membres passifs et leurs familles sont cordialement invités à y participer. — Une liste de souscription est déposée au Casino.

Bonne occasion

AU MAGASIN
d'articles de ménage
2 — Rue St.-Pierre — 2

Il reste encore à liquider, avec un rabais de 10 0/0:
50 lampes suspension;
30 " pour magasins et cafés;
50 " de table;
40 quinquets.
Potagers à pétrole.
20 déjeuners en porcelaine.
Tasses à thé et à café; Tasses fantaisie, ainsi que tous les articles de fantaisie; Métal anglais, Services de table, Services à vin, à bière et à liqueurs, Vases à fleurs et cache-pots.

Posage de vitres à domicile
Se recommande,
64 Antoine SOLER.

Le Dr. Alex. Favre

Prof. ag. de médecine légale,
Clinique, rue de la Chapelle 13.

Absent pour service militaire
jusqu'à nouvel avis. 97

MACHINES A COUDRE

Atelier de réparations — Spécialité

Fournitures et accessoires en tous genres. — Aiguilles pour tous systèmes de machines. 847
Se recommande,
L. HURNI, mécanicien,
rue du Puits, 13

Boucherie et Charcuterie

Rue du Soleil 4

BOEUF première qualité à 75 le demi kilo

Beau gros veau 1^{re} qualité à 60 c. le demi kilo

Mouton

Porc frais, salé et fumé

Saucisse au foie à 50 c. le demi kilo

Saucisse à la viande à 1 fr. 10 le demi kilo

Choucroute et Souriebs à 25 c. le kilo. 50

Se recommande.

COKE

A vendre du coke première qualité, provenant de St-Etienne, à 5 francs les 100 kilos, chez 106

D. HARY, émailleur
Rue Jaquet-Droz 29

BEL-AIR

(GRANDE SALLE)

Dimanche 4 mars 1894, dès 2 heures après midi

Grande Représentation

donnée par la

SOCIÉTÉ DE GYMNASIQUE

et la

FANFARE DU GRUTLI

Programme

Première Partie

1. Souvenir de Hulsberg, pas redoublé, Fanfare H. Kessels.
2. Mouvements d'ensemble avec cannes et accompagnement de musique.
3. Exercices au cheval-arçons.
4. Pyramides au cheval.
5. Productions libres.

Deuxième Partie

1. Saturnales, fantaisie, Fanfare N. Labole.
2. Exercices aux barres parallèles.
3. Pyramides électriques.
4. ?
5. Ballet Tschèque avec costumes de l'époque.

Entrée : 50 centimes

Messieurs les membres passifs sont priés de se munir de leur carte. Les billets sont en vente chez M. Tschäppät, coiffeur, et au café Ch. Girardet, tous deux à la rue de l'Industrie; au café Eckert, rue du Rocher; au Cercle ouvrier, Balance 17; au café Bâlois, rue du Premier-Mars, à 50 centimes, et à la caisse, à 60 centimes. 108

Dès 8 heures du soir

Grande soirée familière et dansante

avec productions de gymnastique et musique

ENTRÉE LIBRE

GUÉRISONS

Les soussignés confirment qu'ils ont été guéris des maladies suivantes par les médecins de la Polyclinique privée, à Glaris, par traitement par correspondance

Dartre de la barbe. H. Bethge, Jacobistr. 2, Oldenbourg. [redacted]

Catarrhe pulmonaire, étouffement. J. Orlet, sommelier, Biskupitz, p. Zabrze (Silésie). [redacted]

Taches de rousseur. E.-Th. Arndt, musicien, Röttha (Saxe). [redacted]

Incontinence de l'urine, faiblesse de la vessie. F.-W. Creutzmann, Rückmarsdorf. [redacted]

Dartres. Grothe, maître-tailleur, Dossow, près Wittstock (Ost-Prignitz). [redacted]

Rhumatisme articulaire. Fr.-M.-K. Schulte, ouvrier de fabrique, Lenhausen (Westph.). [redacted]

Catarrhe du gosier. C. Vogel, maître-menuisier, Cönnern a. Saale. [redacted]

Ulcères aux pieds, flux salin. F.-A. Wetzig, Tanndorf (Saxe). [redacted]

Goutte. Fr.-Ernestine Jackisch, Häuslers, n° 69, Waldau près Bunzlau (Silésie). [redacted]

Catarrhe d'estomac. Fr. Strunkmann, Heidenoldendorf (Lippe-Detmold). [redacted]

Eruptions au visage. A.-H. Karisch, tailleur, Camenz (Saxe). [redacted]

Catarrhe vésical, rhumatisme. G. Jemp, Scharshütte, p. Mariensee (Prusse occid.) [redacted]

Chute de cheveux. Gust. Gauer, III, Beckerbach, poste Oderbach (Palatinat). [redacted]

Pâles couleurs, faiblesse des nerfs. Anna Neumann, Martinstr. 10, Buckau (Magdeb.). [redacted]

Ver solitaire avec tête. Léon Meyer, Mühlbach, près Colmar (Alsace). [redacted]

Hernie inguinale. Wilh. Greis, instituteur, Oberhattert, Hachenburg (Wiesbaden) [redacted]

Maladie pulmonaire, ptisic. Jacob Hügi, Oberweil-Dägerlen (Zurich). [redacted]

Goitre, gonflement du cou. Séb. Hofstetter, Ruff, Schänis (St-Gall). [redacted]

Durété d'oreille. Rob. Senn, Court, près Montier. [redacted]

Catarrhe des intestins, anémie. Siegf. Bucher, Birmensdorf (Zurich). [redacted]

Hémorrhoides. Joh.-Ch. Benz, G 3 VIII, Mannheim. [redacted]

Hydropisie. M^{re} Th. Feyer, épicerie, Mulhouse (Alsace). [redacted]

Maladie des nerfs, nervosité. Fr.-Genovefa Hauelsen, Isnay, O. A., Wangen (Wurt.). [redacted]

Poils au visage, taches de rousseur. Virginie Baudin, Payerne (Vaud). [redacted]

Maladie de la matrice. Marie Brüttsch, Lustdorf, près Frauenfeld. [redacted]

Rougeur au nez. Jac. Graf, Andreasstr. 7, Berlin. [redacted]

Maladie du cœur, maladie des nerfs et des glandes, catarrhe pulmon. H. R., Günzburg. [redacted]

Maladie de la moelle épinière, faiblesse générale. Magd. Stähli, Bönigen p. Interlaken. [redacted]

Epilepsie sans rechute. P. Cléménçot, Montier (Berne). [redacted]

Maladie du foie, catarrhe du larynx, anémie. J. Lüscher, boulanger, Meisterschwanden. [redacted]

Hydrocèle. P. Gebhardt, maître-forgeron, Friedersried, près Neukirchen (Bavière). [redacted]

Ivrognerie, sans rechute. Louise Morel, Genève. [redacted]

Manque de barbe. C.-W. Gann, tailleur, Gonweiler; O. A., Neuenbürg (Wurt.). [redacted]

Engelures. Emile Freiburghaus, Spengelried, près Gümnenen. [redacted]

4000 guérisons éprouvent le succès et la réalité. [redacted]

S'adresser à la Polyclinique privée, à Glaris. [redacted] 678

Boucherie-Charcuterie

A. LANDRY

J'ai l'honneur d'aviser ma nombreuse clientèle et le public en général que dès samedi j'aurai un assortiment complet de

Charcuterie fine

Tous les jours également Saucisses à rôtir, boudins, atriots frais.

Se recommande

A. LANDRY.

Téléphone

NOUVELLE BOUCHERIE

5, Passage du Centre, 5

Ayant fait un grand achat de Bœufs, je suis à même de pouvoir fournir roujours du

Bœuf 1^{re} qualité 70 c. le demi kilo

VEAU, à 60 centimes le demi-kilo

Charcuterie assortie

Choucroute

Souriebs

Se recommande.

J. SCHWEIZER, 5, Passage du Centre, 5. 18

TELEPHONE

Combustibles

en tous genres

BOIS DE FOYARD ET SAPIN SEC

façonné et rendu franco au bûcher

Charbon de foyard et natron

Gros et Détail

D. ULLMO
15, rue des Terreaux, 15

Anthracite belge

Houille, Coke, Tourbe

Briquettes de lignite, Sciure

TELEPHONE

AVIS

Les soussignés ont l'honneur de porter à la connaissance de MM. les architectes, entrepreneurs et propriétaires et de l'honorable public en général qu'ils viennent d'ouvrir un

Atelier de menuiserie et ébénisterie

Rue de la Boucherie 16

A cette occasion ils se recommandent pour tous les travaux concernant leur métier. Ils se chargent des entreprises de menuiserie pour bâtiments et d'ébénisterie, ainsi que de toutes les réparations soit à la menuiserie, soit aux meubles et de la vitrerie. Spécialité mains courantes polies en différents bois et profils. Élégance et régularité des courbes garanties.

Connaissant leur métier à fond ils sont à même de suffire aux exigences modernes par une exécution consciencieuse et soignée de tous les travaux qu'on voudra bien leur confier. 102

Prompte livraison. — Prix modérés

Se recommandent

Nizzola & Loosli

DÉPURATIF GOLLIEZ

ou

Sirop de brou de noix ferrugineux

préparé par Fréd. Golliez, pharmacien à Morat. 20 ans de succès et les cures les plus heureuses autorisent à recommander cet énergique dépuratif pour remplacer avantageusement l'huile de foie de morue dans les cas suivants: Scrofule, Rachitisme chez les enfants, Débilité, Humeurs et Vices du Sang, Dartres, Glandes, Eruptions de la Peau, Feus au visage, etc.

Prescrit par de nombreux médecins, ce dépuratif est agréable au goût, se digère facilement sans nausées ni dégoût.

Reconstituant, anti-scrofuleux, anti-rachitique par excellence pour toutes les personnes débiles, faibles, anémiques.

Pour éviter les contre-façons, demander expressément le Dépuratif Golliez à la marque des 2 Palmiers.

En flacons de 3 fr. et 5 fr. 50, celui-ci suffit pour la cure d'un mois. — Dépôts dans toutes les pharmacies. 768

CORS AUX PIEDS

sont guéris sans douleur par l'emplâtre contre les cors, de F. Müller. Pas besoin de les couper et pas d'empoisonnement du sang. Succès certain garanti. — Prix: 90^e. — Chez M. E. Piroué, c. coiffeur, Demoiselle 91, la Chaux-de-Fonds. 402